

Conseil d'administration du 21/10/21

Lieu : réunion dématérialisée via Zoom

9h00-12h00

Membres présents :

Bernard Legube	(Président Consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Antoine Doucet	(U. La Rochelle)
Martin Schwell	(U. Paris Est-Créteil)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Essaid Ait Barka	(U. de Reims)
Sylvain Ouillon	(U. Toulouse III Paul Sabatier)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Eric Lacombe	(U. Montpellier)
Jean-Christophe Lacroix	(U. de Paris)
Christine Fernandez	(U. de Poitiers)
Sophie Sixou	(U. Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille U.)

Invités présents :

Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Lilian Aveneau	(Département STIC)
Jean-Marc Lavest	(USTH)
Dinh Thi Mai Thanh	(USTH)
Eric Boutin	(CPU)
Alexis Michel	(CDEFI)
Aurélie Nogues	(CDEFI)
Dominique Laffly	(Ambassade de France)
Thibault Dutruel	(MEAE)
Emilie Bougeois	(MESRI)
Pascal Maussion	(INP Toulouse)
Didier Aussel	(U. Perpignan)
Philippe Behra	(Consortium USTH)
Céline Gaussen	(Consortium USTH)

1) Accueil (par visio à partir de 8h45)

Accueil et présentation par le Président Bernard Legube de l'ordre du jour de la réunion.

2) Approbation des projets de comptes rendus des CA du 19 mai et du 16 juin 2021

Cf. annexes

Aucune remarque sur ces comptes rendus n'a été soulevée. Les deux CR ont été voté à l'unanimité.

3) Informations USTH par Jean-Marc Lavest et Dinh Thi Mai Thanh

Cf. annexes

Jean-Marc Lavest a présenté une vue globale des actualités de l'USTH. Il a commencé par la mise en place de l'accréditation en master et en licence en précisant que plus d'informations seront données ensuite par Florent Calvayrac pour les masters et par Martin Schwell pour les bachelors.

Il a également noté une augmentation significative des effectifs de primo entrants à l'USTH. Plus de 700 étudiants à la rentrée 2021 contre 399 en 2020. C'est un pallier important. Les raisons de cette augmentation peuvent s'expliquer par trois facteurs. Tout d'abord, une plus grande visibilité de l'USTH auprès des établissements vietnamiens. Une autre explication est due à un facteur mécanique puisqu'il s'agit d'une année avec beaucoup d'enfants (cohorte âge). Enfin, un dernier facteur est lié à la crise COVID, puisque l'impossibilité de partir à l'étranger pour les étudiants vietnamiens a provoqué une ruée vers les universités internationales. Ces trois facteurs ont entraîné une augmentation de presque 50 % de l'effectif des primo entrants alors que ce chiffre est de 15 à 20 % pour le reste des établissements vietnamiens.

Pour les masters, l'USTH a enregistré une augmentation notable, avec 61 étudiants en master en 2021 contre 32 en 2020. La moitié de ces étudiants viennent de l'USTH et l'autre moitié des universités vietnamiennes. Pour les doctorants, une dizaine s'est manifestée au cours de cette année.

Sur le plan formation, actuellement, il y a environ 1567 étudiants inscrits à l'USTH. L'USTH prévoit une augmentation à 2000 étudiants d'ici deux ans.

Les équipes USTH doivent alors relever un certain nombre de défis notamment pour gérer cette hausse importante des effectifs dans des espaces contraints avec des moyens humains et matériels non adaptés pour de tels effectifs.

Jean-Marc Lavest a ensuite décrit le déroulement du programme de bourse entre 2021 et 2030 (cf. annexe). Pour l'USTH, il y aura 200 bourses d'ici 2030, entre 20 et 25 chaque année donc.

Sur les bourses de thèse, la question est posée par Sylvain Ouillon de savoir s'il y a une répartition prévue entre les modes T1 et T2. Sur ce sujet, aucune directive du MOET pour l'instant. Les doctorants qui recevront une bourse devront être de très bon niveau. L'augmentation des effectifs devrait de facto augmenter le vivier d'étudiants susceptibles de continuer en thèse.

Sur le Master Energies, Didier Aussel confirme qu'il travaille toujours sur la question. Une autre question par Lilian Aveneau : le flux va-t-il créer une tension et si oui, quelle réaction ? Jean-Marc Lavest a répondu que cela poserait un problème de locaux et d'heure de cours.

Un dernier point présenté par Jean-Marc Lavest concerne le point d'avancement du campus de l'USTH dont la fin du chantier est prévue pour fin 2023, avec un début des cours premier semestre 2024.

4) Accréditations Masters par Florent Calvayrac

Cf. annexes

Les retours par le HCERES sont très positifs sur les Masters USTH proposés, avec tout de même quelques points de vigilance : il faut muscler la démarche d'assurance qualité (évaluation par les étudiants), assurer un meilleur suivi des étudiants sortis de l'USTH et structurer les conseils de perfectionnement. Les effectifs trop bas sont également à surveiller dans certains masters. Malgré cela, le HCERES a salué l'excellence scientifique du dossier soumis.

Il y a eu un avenant à l'arrêté d'accréditation qui n'a pas été publié (les avenants ne sont pas publiés) et qui prolonge l'accréditation actuelle d'un an (jusqu'en juin 2022). Les listes des établissements ont été reprises incluant certains établissements qui se sont retirés ou prévoient de le faire (cela ne pose aucun problème).

Sur les projets de formation, le travail avance. L'exemple de la maquette WEO que Bernard Legube a intégré dans ses diapositives est un très bon exemple. Il serait très utile au Consortium d'avoir la même chose pour tous les Masters USTH.

Il est demandé au Consortium de diffuser le tableau des établissements intéressés par une nouvelle accréditation, ce qui a été fait.

Nous attendons un passage au CNESER, et probablement une accréditation pour cinq ans au mois de juillet.

5) Double diplômes Bachelors/Licences : état d'avancement par Martin Schwell

Cf. annexes

L'USTH a exprimé son souhait de développer des bachelors. Il en découle un document préparé par l'USTH et validé par le conseil universitaire de l'USTH au mois de décembre dernier, appelé « double degree Bachelor program ». Martin Schwell a souligné que la double diplomation est considérée par le gouvernement vietnamien comme une stratégie importante pour former d'excellents diplômés.

La proposition est de sélectionner de bons candidats en faisant intervenir au moins deux partenaires. La mobilité se fera en B3 pour les étudiants de l'USTH partant en France. Il faut cependant que ces étudiants suivent des cours en français dès le B1, cours qui sont en dehors de la maquette de ces étudiants. Pour les étudiants français, la mobilité peut se faire soit en B2 ou B3. En tous cas, les étudiants, français ou vietnamiens doivent effectuer une année entière de mobilité pour valider la double diplomation. Jean-Marc Lavest a indiqué que l'USTH va sélectionner de bons candidats en anglais, et remplacera leur heure de maquette d'anglais par du français.

Les trois disciplines choisies sont i) life sciences ; ii) chimie, et iii) informatique. Plusieurs réunions disciplinaires ont eu lieu jusqu'à présent pour définir le cadre de cette double diplomation. Les effectifs concernés par la mobilité vont être faibles, au moins dans un premier temps. La première mobilité est envisagée pour 2023-2024 au moins pour le volet chimie. Pour la mobilité professorale, il peut y avoir une réciprocité entre enseignants vietnamiens et français.

Bernard Legube souligne que la liste des établissements participant à ce dispositif demeure ouverte pour de nouveaux arrivants. Cela a été confirmé par Jean-Marc Lavest qui a indiqué que les accords sont bilatéraux et impliquent l'USTH et le partenaire français.

6) Recherche : AAP 2021 par Christian Valentin et Luc Le Calvez

Cf. annexes

La présentation est faite par Christian Valentin seul, car Luc Le Calvez est actuellement dans l'avion pour Hanoi.

Lors de l'AG du mois de mai, le consortium a reçu 8 demandes mobilisant 4 universités et 3 grandes écoles. Un comité de sélection s'est tenu le premier juillet 2021, en présence de 3 membres français et 3 chercheurs vietnamiens de l'USTH. Cette réunion a permis la sélection de 4 projets parmi les huit déposés sur la base de la qualité des dossiers.

En terme de recherche, il y a eu une augmentation de la qualité de recherche des enseignants chercheurs des différents départements de l'USTH, comme en témoigne le nombre de publications émanant des chercheurs de l'USTH.

Se pose la question des crédits subsistants 2021 et 2022. Christian Valentin propose de continuer à utiliser ces crédits pour financer des projets collaboratifs et lancer également des mobilités étudiantes si la situation sanitaire devient favorable.

7) Vie de l'association

Bernard Legube présente le budget de l'association.

Cf. annexes

Un point particulier est fait sur la question de l'indemnisation de l'enseignement à distance. Sur la subvention 2020 d'un montant total de 92 100 euros, 46 850 euros ont été dépensés. En 2021, d'après les estimations réalisées à partir des données fournies par les responsables de Masters (missions réalisées et à réaliser en 2021), le coût total de l'indemnisation de l'EAD devrait être d'environ 80 000 euros s'il on conserve la formule adoptée en 2021 et si la totalité des enseignements à distance est comptabilisée (en 2020, quelques établissements n'ont pas signé la convention et n'ont pas demandé l'indemnisation)

Formule : $ax + by$

$a = 300 \text{ €}$

$b = 25 \text{ €}$

$x = \text{nombre de missions}$

$y = \text{nombre d'heures de présence}$

Bernard Legube propose que la formule soit conservée telle qu'elle sans ajout et sans adopter la proposition qui avait été évoquée d'indemniser également la coordination de départements ou Masters, jugée trop complexe dans sa mise en œuvre.

Aucune opposition parmi les membres du Conseil d'administration, les membres sont favorables et quelques opinions sont exprimées en ce sens.

Un autre point particulier est fait sur les cotisations. Sur les 33 établissements cotisants, 19 ont réglé leur cotisation à ce jour. Une relance sera faite la semaine prochaine.

Céline Gaussen explique qu'un travail de rédaction du cahier des charges a été fait par Aida Castellano et elle-même pour réaliser un nouveau site Internet du Consortium USTH. En effet, celui actuellement en ligne a presque 10 ans et doit donc être refait. C'est notamment pour cette raison qu'Aida Castellano a été recrutée. A partir du cahier des charges qui a été envoyé à trois agences web toulousaines conseillées par le service communication et par le service numérique de l'UFTMIP, trois propositions ont été reçues et sont actuellement à l'étude. Une décision devra être prise la semaine prochaine.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 19 mai 2022.

Fin de réunion : 12h00

Le 21/03/2022
Le président



Bernard Legube
Consortium USTH

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bernard Legube".

Le 24/03/2022
Le secrétaire de séance

Essaid Ait Barka

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Essaid Ait Barka".